## CONTES ET NOUVELLES

# SABRE ET RASOIR

Le capitaine Fléchard, du 1er bataillon de la garde, en permission à Thionville, entra, un beau dimanche matin de mai 1813, chez le père Stanislas, le barbier de la rue des Archers.

Instantanément, le silence s'établit dans la boutique garnie de clients.

Il y avait à cela deux raisons :

La première, c'est que le capitaine Fléchard était un homme terrible, qui n'aimait pas qu'on l'embête. Il venait se faire raser par le barbier, mais ne voulait pas l'être par les bavards.

La seconde, c'est que le fougueux guerrier — quand il était éméché — n'avait pas son pareil pour raconter les batailles auxquelles il avait pris part. Or, il arrivait tout droit de Lutzen où, sous les ordres du maréchal Mortier, il avait contribué à mettre en déroute les soldats d'Yorck et de Blucher.

Timidité d'abord, curiosité ensuite, tels étaient en ce moment les deux motifs déterminants du silence habilement observé par les clients du père Stanislas.

Ce matin-là, le capitaine Fléchard paraissait être d'une humeur massacrante.

En franchissant le seuil de la boutique, il avait poussé un formidable juron ; puis décrochant son grand sabre, il l'avait suspendu à la patère avec un énorme bruit de ferraille ; ensuite il s'était assis en maugréant, l'œil farouche, la moustache hérissée, un pli barrant son front comme une profonde cicatrice.

Évidemment, le capitaine était bigrement en colère, à l'instar du père Duchêne.

Aussi, évitait-on de le regarder, même à la dérobée, car on se rappelait une bisbille qui avait un jour ému tout Thionville : le capitaine provoquant un pékin qui l'avait regardé de travers et lui tranchant, sur le pré, une oreille d'un grand coup de « bancal ».

Et ce bancal était le même qui se balançait à présent, à la patère du père Stanislas.

Effrayante cette arme! Une lame gigantesque, large comme un cimeterre et longue comme une lance, enfermée dans un fourreau qui devait bien peser six livres ; le tout surmonté d'une coquille destinée à abriter la main d'un géant !

Le capitaine s'était assis, les jambes croisées, les deux poings sur les genoux dans l'attitude d'un homme prêt à pourfendre au moins une demi-douzaine de ses semblables.

Et le silence continuait, à peine troublé par le grattement du rasoir du père Stanislas et de son apprenti — le petit Goriot — sur les peaux plus ou moins parcheminées des clients.

Plusieurs minutes se passèrent. Le héros de Lutzen devait trouver le temps bien long, car, à chaque minute, son impatience se traduisait par les signes d'une fureur croissante.

Enfin, ce fut son tour.

Il se leva et, s'adressant d'une voix tonitruante au père Stanislas :

— Je veux être rasé très vite et de très près. Et surtout, pas de coupure ! A la première estafilade je vous passe ma lame à travers le corps !

Ce disant, il décrocha son sabre de la patère et le jeta sur la table avec le geste de Brennus lançant son glaive dans la balance en proférant le fameux « Væ victis ».

— Vous voilà prévenu. Commencez ! conclut le capitaine Fléchard en s'asseyant dans le fauteuil, en face du plat à barbe.

Mais le figaro ne commençait pas... Plus mort que vif, il considérait le terrible militaire. Un tremblement envahissait ses mains... Dans de pareilles dispositions, il ne pouvait manquer d'entamer le précieux épiderme du capitaine. Alors son affaire était claire : s'il « coupait » il n'y « coupait pas ». Et le père Stanislas se sentait fort peu d'empressement à faire connaissance avec le fer homicide qui, d'ordinaire battait les flancs de l'officier.

— Allons ! j'attends ! cria celui-ci.

Et le silence régna, plus profond, dans la boutique.

Un juron inédit — pour Thionville — s'échappa de la bouche du capitaine Fléchard. Puis, comme si cette manifestation l'eût calmé, il poursuivit sur un ton radouci et légèrement gouailleur :

— Il n'y aura donc personne pour me faire la barbe ?

— Si, m'sieu... Moi ! répondit une voix flûtée.

C'était celle du petit Goriot, l'apprenti.

Le capitaine le toisa, amusé.

— Toi, gosse, avorton, moucheron ? Eh bien, ça m'est égal. Après tout, toi autant qu'un autre. Seulement, tu connais la consigne. A la première entaille...

Le capitaine n'acheva pas ; mais il toucha vers son sabre d'un œil terriblement significatif.

Cette éloquence muette n'avait nullement ému le petit Goriot. Il commençait déjà à savonner le menton du capitaine, et les clients attendaient, anxieux, le résultat de l'opération.

Elle se fit sans encombre, au milieu d'un silence de plus en plus religieux.

Quand l'apprenti eut terminé, la barbe du capitaine était proprement rasée, le menton et les joues admirablement lisses, — et pas la moindre égratignure.

Un soupir de soulagement s'échappa de la poitrine du père Stanislas, qui avait déjà vu, par anticipation, sa boutique éclaboussée de sang. La clientèle respira.

Le capitaine souriait tout en remettant son sabre.

Et, au moment de sortir :

— Comment diablotin, demanda-t-il, tu as osé ?...

— Moi, c'est bien simple, m'sieu. Je n'avais rien à craindre : je tenais le bon bout.

— Comprends pas.

— Voici... Si j'avais eu le malheur de vous couper...

— Eh bien ?

— Eh bien, je n'aurais pas attendu que vous preniez votre grand sabre. J'aurais continué... en vous coupant le cou !

Georges SPITZMULLER.

## ÉTATS CIVILS

LILLE

Naissances. — [illegible]

[illegible]

Ociaeda, [illegible] ans, épouse de [illegible], rue du Carré-Saint-Sauveur, [illegible] — [illegible] mois, rue [illegible] — [illegible] 1 jour, rue des Rogations, [illegible] — Louis, [illegible] ans, célibataire, rue de [illegible] — [illegible] Lhonie, [illegible] ans, épouse de Alfred Bocquet, boulevard du Maréchal-Vaillant, [illegible].

TOURCOING

Naissances. — Marie Decorne, rue d'Anzin, [illegible] — Jeanne Cau, rue d'Anvers, 22 — Denise Bouckaert, rue Malcense, 206 — Roger Rigaux, rue de Paris, 202 — Louis Parmentier, rue Lalle, 161.

Décès. — Marie Vanuymersch, 72 ans, rue de Toulon, 247 — Marie Dessoger, 81 ans, rue des Champs, 30 — Victor Dewaele, 10 mois, rue de la Planche — Léontine Joly, 40 ans, rue de Roubaix, 102 — Auguste Thaïs, 18 jours, boulevard Gambetta, 204 — Rolande Famechon, 4 ans, rue du Froid, 25.

# BULLETIN THEATRAL

## Musical et Orphéonique

### REYNALDO HAHN A LILLE

On annonce la venue à Lille du maître Reynaldo Hahn, qui a consenti, sur les instances de M. Paul Becquet, à donner quelques concerts en France. Nous publierons sous peu les détails et le programme de cette soirée de gala, fixée au mercredi 17 mai.

### LE CONCOURS DE MUSIQUE DE VALENCIENNES

Le grand concours de musique des 13, 14 et 15 août s'annonce de façon brillante. Les adhésions seront reçues jusqu'au 15 mai par M. Pierret, secrétaire général.

## PROGRAMME DES SPECTACLES

### AU KURSAAL DE LILLE

Nous engageons vivement les retardataires à venir assister aux dernières représentations du succès sans précédent : « La Veuve Joyeuse », dont les représentations vont cesser bientôt par suite d'engagements antérieurs de la tournée.

Dimanche 7 mai, matinée à 3 heures.

T. l. j. Cinéma Gratis aux Galeries Lilloises.


Sous les [illegible] GRAND CONCERT

LILLIANA

TROUPE [illegible]

ENTRÉE GRATUITE

OMNIA PATHÉ. — Ce soir, dernière représentation du « Courrier de Lyon ». Ce spectacle étant attendu dans une autre ville, la direction de l'Omnia se voit obligée, à son grand regret, d'en interrompre les représentations, malgré son immense succès. Dorénavant, nouveau programme.

GRAND SKATING LILLOIS 197, RUE NATIONALE, 197 3 Séances par jour [illegible] DEUX ORCHESTRES Buffet de 1er Ordre 685

[illegible] l'Estomac les DRAGÉES de SANTÉ [illegible] CONSTIPATION [illegible] la boîte de 100 [illegible] 7 rue des Arts Lille 1691

Beaulieu (Loiret), 19 mars 1910. Je suis très satisfait des Pilules Suisses qui régularisent les fonctions de l'estomac sans déranger du travail. GAGNIER (Sig. lég.), 278

PRETS sur IMMEUBLES

Amortissables à long terme.

Tout propriétaire d'immeubles peut, en contractant un emprunt hypothécaire au

CREDIT FONCIER DE FRANCE

se procurer des fonds pour commerce, industrie, exploitation agricole, acquisition d'immeubles, remboursement d'hypothèques antérieures, constitution de dot, etc.

[illegible]

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, [illegible] Paris et à Mr LEBRETON, 2, rue Inkermann, à Lille, pr le Nord ; Mr DE LAPIERRE, 27, rue de Douai à Arras, pr le Pas-de-Calais, Drs des succles du Crédit Foncier de France. 1794

FORCE VIRILE retrouvée à tout âge par la méthode scientifique et inoffensive du Dr ORHINY, 20, r. Richer, Paris. [illegible] 1697


## DUNLOPADES

# Si j'étais le bon Dieu

En consultant le dictionnaire qui refuse de [illegible] au domicile, je me rappelle une chanson des rues intitulée : « Si c'était moi qui sois le bon Dieu ».

L'auteur exposait sa profession de foi pour le poste de divin maître.

Il bannissait les tempêtes à perpétuité ; expulsait comme de vulgaires congréganistes la pluie et le mauvais temps ; supprimait les maladies, ce qui le dispensait de les guérir ; reléguait sans recours la neige et le vent ; tempérait les ardeurs [illegible] du soleil ; [illegible] les saisons comme de simples sociétaires, bref,

Assurait que tout irait mieux
Si c'était lui qui soit le Bon Dieu.

Convenons que l'actuel titulaire de l'emploi, gorgé d'honneur, couvert de gloire et chargé d'ans, a l'air de se soucier de nos doléances comme un ministère de son programme ou un député de ses professions de foi.

Et voilà pourquoi les éléments, les choses et les gens de notre infortunée planète vivent en pleine anarchie.

Les saisons se sont brouillées avec le calendrier dont elles refusent de subir la loi. C'est ainsi que l'Été arrive trop tard et s'en va de très bonne heure ; que l'Automne devient pluvieux en vieillissant ; que l'Hiver [illegible] chaque année ; que ce coquin de Printemps s'acoquine avec des Brumes qui [illegible] ; [illegible] la Neige et la Pluie, [illegible] des Giboulées de Mars, des Averses d'Avril et des Brouillards de Mai.

Le Soleil [illegible] se voile la face pour ne pas voir les Nuages faire des petits ; la Lune [illegible], les Rivières sortent de leur lit, les Étoiles filent, la Terre tremble, la Mer s'agite et l'on voit les raz-de-marée.

C'est effrayant...

... Assurément tout irait mieux
Si c'était moi qui sois le Bon Dieu

Mais le plus terrible c'est que les Eaux [illegible] ont amené nos routes sur [illegible] des millions de [illegible] dénommés par les princes de la science : « [illegible] ».

[illegible]

D'où il ressort qu'avec des pneus cuirasse cannelés et des pneus [illegible] Dunlop, nous pouvons supporter stoïquement la [illegible] et attendre

Avec nos deux [illegible] parapluie,
Que ce soit moi qui sois le Bon Dieu.

Paul [illegible].

## Communications et Convocations

Concours pour le recrutement de dames dactylographes dans les directions départementales et les services spéciaux des Postes et Télégraphes. — Ce concours aura lieu le jeudi [illegible] juin, dans des centres qui seront ultérieurement fixés. Le nombre maximum des admissions est fixé à 50. Peuvent y prendre part, les postulantes sans infirmités, âgées de 18 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du concours.

Les candidates devront se présenter en personne et sans retard au directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

La liste d'inscription sera close le 31 mai 1911 au soir.

Les Prévoyants de l'Avenir. — Les sociétaires des sections lilloises sont invités à se rendre dans les bureaux de recettes de leurs sections respectives le dimanche 7 mai, à l'effet de confirmer par un nouveau vote, le scrutin qui a eu lieu le 9 avril, le quorum n'ayant pas été atteint.

Pour la 100e section le scrutin sera ouvert de 9 heures et demie à midi. Présence obligatoire.

Anciens Élèves de l'École Supérieure. — L'Association des Anciens Élèves de l'École supérieure de Commerce de Lille rappelle à ses membres que le dîner-causerie aura lieu le samedi 6 mai, à 7 heures et demie, restaurant Duvoir.

Prévoyants de l'Avenir (127e section, Roubaix). — Le vote du 9 avril n'ayant pas atteint le quorum, le second tour de scrutin aura lieu dimanche prochain, en même temps que la société, de 10 heures à midi précises, salle Sainte-Cécile, [illegible], rue Saint-Georges. Présence indispensable de tous les sociétaires.

Union des Travailleurs de Roubaix. — Aujourd'hui vendredi, à 8 heures et demie du soir, sous la direction de M. E. Vroman, répétition des œuvres qui seront exécutées au prochain concert.

## CALENDRIER

Vendredi 5 Mai 1911. — 125e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 22 ; coucher à 7 h. 24.

Lune : Lever à 10 h. 11 ; coucher à 0 h. 30.

7e jour de la lune.

La durée du jour croît de 3 minutes sur celle de la veille.

Temps probable. — Des averses sont probables avec temps doux.

### BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 4 Mai

Baromètre à 8 h. du matin : 758mm6.

Baisse depuis la veille à [illegible] heures du matin, 3 mm 4.

Températures extrêmes depuis 24 heures :

Maxima : + 18°1 atteint hier à 3 h.

Minima : + 3°6 atteint hier [illegible] à 7 h.

Température de l'air : 14°2.

État du ciel : Nuageux.

Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures du matin : 1 m/m [illegible].

État hygrométrique : 80.

Direction du vent : Ouest.

# SPORTS & JEUX

### CONCOURS DE COQS

A Lille. — Mercredi 10 mai, au Parc Faidherbe, grand concours de coqs, 20 pour 120. Mise au parc à cinq heures. Pour les renseignements, s'adresser 20, place des Reigneaux, « Au Cheval Russe ».

— Mercredi 10 mai, au parc Jouniaux, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, grand concours de coqs, 20 pour 60. Mise au parc à 3 heures et demie. Pour les renseignements, s'adresser à M. Lobelle.

A Tourmignies. — Dimanche 7 mai, à 5 heures, estaminet Lebrun-Trublin, dix sociétés engagées.

A La Neuville. — Estaminet du café Jean, dimanche 7 mai, à 5 heures du soir, concours de coqs, 12 sociétés engagées. 1er prix : 100 francs.

### JEU DE BOUCHON

A Lille. — La société « Les Amis du Lundi », établie chez Ch. Bouquet, rue de Carvin, 11, à Moulins-Lille, organise pour le 7 mai 1911, un grand concours de bouchon avec 145 francs de prix en espèces. Les 3 mises pour 1 franc jusqu'au 6 mai.

### COLOMBOPHILIE

A Sin-le-Noble. — A la société colombophile l'« Aigle », chez M. Lecomte, dit « Mon Gravé », dimanche 7 mai, grand concours sur Creil. 170 francs de prix d'honneur répartis en 30 prix de 5 francs et 20 francs en séries gratuites.

Honneur et frais par pigeon : 1 franc.

Mise en loges samedi 6 mai, de 5 heures à 8 heures.


AUTO PNEUS VELO

DUNLOP


### HIPPISME

#### Courses de Cambrai

La réunion du dimanche 4 juin prochain comportera les courses suivantes :

1. Prix du Conseil Général, au trot monté ou attelé, 500 francs.
2. Prix de Circonscription, épreuve au galop (course plate), 500 francs.
3. Prix de Cantimpré, au trot monté ou attelé, 1.200 francs.
4. Prix de la Ville de Cambrai, course de haies, gentlemen riders, 1.200 francs.
5. Prix de l'Escaut, steeple-chase (officiers), 800 francs, objets d'art.
6. Prix des Tribunes, steeple-chase, handicap à réclamer, 2.000 francs.
7. Prix des Régiments, steeple-chase (sous-officiers), 300 francs, objets d'art.
8. Prix du Cambrésis, au trot monté ou attelé (régional), 800 francs.

Prix d'entrée : enceinte du pesage : 20 francs, dames 10 francs ; enfants âgés de moins de 15 ans, 3 francs ; tribunes : 5 fr., enfants âgés de moins de 15 ans, 2 francs ; pelouse : 2 francs.

Entrée libre pour MM. les officiers en tenue et pour les enfants en dessous de 7 ans. Voitures à la pelouse, 5 francs. Toutes les personnes devront être munies de cartes sauf le cocher ou le chauffeur.

Le pari mutuel sera installé aux tribunes et à la pelouse.

Nota. — Le prix d'entrée à la pelouse a été fixé à 2 francs en assemblée générale des actionnaires du 29 avril 1911.

#### Concours hippique de Roubaix

Le Club Hippique de Roubaix organise pour les 17, 18 et 19 juin un grand concours qui comprendra des épreuves militaires réservées aux officiers français en activité de service, appartenant aux 1er, 2e, 3e, 5e et 9e corps d'armée, ainsi qu'au gouvernement militaire de Paris, pour tous chevaux inscrits depuis 6 mois au moins sur les contrôles de l'armée, comme affectés à des officiers et montés par un officier en uniforme ; les épreuves civiles internationales. Les officiers belges (et autres nationalités) sont autorisés à prendre part à ces épreuves.

Voici le programme de ce concours :

Première journée, samedi 17 juin, à 2 heures, prix d'Essai (gentlemen), pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française, montés par des gentlemen et n'ayant jamais gagné, en un ou plusieurs prix, 300 francs en concours hippique. Entrée : 20 francs. 10 obstacles environ. 700 francs de prix.

Concours de chevaux de selle (hunters), pour tous chevaux montés par des gentlemen. Entrée : 10 francs. 225 francs de prix.

Prix des Régiments (handicap), officiers. Entrée gratuite. 12 obstacles environ et la rivière. 700 francs de prix.

Deuxième journée, dimanche 18 juin, à deux heures très précises, prix des Veneurs (officiers). Parcours de chasse. Entrée gratuite. 12 à 15 obstacles environ et la rivière. 800 francs de prix.

Concours d'équipages. — Attelage à un ou plusieurs chevaux, sans condition d'âge ou de provenance. Entrée gratuite.

Prix des Habits Rouges (gentlemen), pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française et montés par des gentlemen. Entrée : 20 francs. 12 obstacles environ. 1.800 francs de prix.

Troisième journée, lundi 19 juin, à deux heures très précises, grand prix du Club (gentlemen), pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française et montés par des gentlemen. Entrée : 20 francs. 12 obstacles environ. 2.700 francs de prix.

Chevaux de selle (chevaux de Parc-Hacks), pour tous chevaux montés par des gentlemen. Entrée : 10 francs. 225 francs de prix.

Championnat de Roubaix (gentlemen), pour le saut en hauteur, prix du Barrage, pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française et montés par des gentlemen, poids libre. Entrée : 20 francs. 5 partants au moins ou pas d'épreuve, 750 francs de prix.

Prix de Clôture (officiers), pour tous chevaux ayant pris part au moins à deux des épreuves militaires précédentes et n'ayant pas gagné un ou plusieurs prix d'une valeur égale à 100 francs. Entrée gratuite. 10 obstacles environ et la rivière. 350 francs de prix.

## PETITE CORRESPONDANCE

Droit usuel

X. Y. Z. — Prévenez le Maire de la Commune que vous êtes décidé à attaquer cette [illegible]

[illegible]

X. Z. Z. — Du moment où votre mère est bien propriétaire unique de la maison dont il s'agit, elle peut la louer à qui elle veut, à vous comme à un autre, [illegible]

[illegible]

Un exemple n° 17. — 1° Jusqu'à 21 ans, les enfants ne peuvent se marier qu'avec le consentement de leurs parents, de 21 à 30 ans, en cas de désaccord, ils doivent leur faire notifier par notaire leur projet d'union, à partir de 30 ans, ils sont complètement libres et n'ont aucune autorisation à demander ; 2° Voyez un bon praticien, cela vous coûtera beaucoup moins cher et vous vaudra mieux.

Maître D.

## Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

[illegible]


Imp. du Progrès du Nord, rue du [illegible], Lille.

Le gérant : Ch. [illegible].


# INDUSTRIE-COMMERCE

### HALLES CENTRALES DE LILLE

du mercredi 26 au mercredi 3 mai 1911

Bœuf, 1re qualité, 1.70 ; 2e qualité, 1.60. — Vache, 1re qualité, 1.60 ; 2e qualité, 1.50. — Taureau, 1re qualité, 1.50 ; 2e qualité, 1.40. — Veau, 1re qualité, 2.50 ; 2e qualité, [illegible] — Mouton, 1re qualité, 2.30 ; 2e qualité, 2.20. — Porc, 1re qualité, 2.05 ; 2e qualité, 1.95.

### MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE

Prix aux 1000 kilos, octroi compris

Cours du 27 avril au 3 mai 1911

Paille, 1re qualité, 80 fr. ; 2e qualité, 75 fr. — Paille d'avoine, 1re qualité, 60 fr. ; 2e qualité, 55 fr. — Foin, 1re qualité, 115 fr. ; 2e qualité, 110 fr. — Lentilles, 1re qualité, 110 fr. ; 2e qualité, 105 fr. — Sainfoin, 1re qualité, 100 fr. ; 2e qualité, 95 fr. — Luzerne, 1re qualité, 105 fr. ; 2e qualité, 100 fr. — Trèfle, 1re qualité, 120 fr. ; 2e qualité, 110 fr. — Hivernage, 1re qualité, 95 fr. ; 2e qualité, 90 fr.

### MARCHÉS DE PARIS

Bourse Commerciale du 4 Mai

COURS DE CLOTURE

| Colzas | Seigles | Lins | Alcool |
|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### BESTIAUX

Paris (La Villette), 4 mai.

Bestiaux. — Vente mauvaise sur le gros bétail, ainsi que sur les veaux, les moutons et les porcs.

| | Amenés | Vendus | 1re qté | 2e qté | 3e qté | Prix extrêmes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Vaches | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Taureaux | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Veaux | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Moutons | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Porcs | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

Peaux de mouton selon laine, 2 75 à 2 25.

Arrivages étrangers : 270 moutons africains.

Renvois figurant dans les arrivages : 412 bœufs, 145 vaches, 36 taureaux, 2.224 moutons, 388 porcs.

Réserves vivantes aux abattoirs le 4 mai : [illegible] gros bétail, 389 veaux, 2.413 moutons.

### MÉTAUX

Londres, 3 mai.

Cuivre. — Comptant £ 54 1/3 la tonne ; 135 15 les 100 kilos, baisse. — 3 mois £ 54 12/6 la tonne ; 136 16 les 100 kilos, baisse.

Étain (Détroits). — Comptant £ 193 15 la tonne ; 481 87 les 100 kilos, baisse. — 3 mois £ 189 15 la tonne ; 474 37 les 100 kilos, baisse.

# BOURSE DE LILLE

DU JEUDI 4 MAI 1911

Actions minières

| MINES | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Albi (de l') | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Aniche | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Anzin | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bully-Grenay | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Blanzy | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bruay | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Campagnac | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Carvin | 3450 | | | |
| Carvin (de l') | 490 | 690 | 685 | 685 |
| Clarence | 490 | 495 | 430 | 490 |
| Couch Béth. | | | | |
| Courrières | 3340 | 3350 | | |
| Crespin | 90 50 | 101 50 | 100 | 100 |
| Douchy | | 990 | 990 | 995 |
| Douvres | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 440 |
| Drocourt | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Épinac | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Escarpelle | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ferfay | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Flines-Ressons | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Lens | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Liévin | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ligny-lez-Aire | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Marles | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Meurchin | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Nord d'Alais | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ostricourt | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Vicoigne | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et d'Anzin, 2250 ; Établissements Monrocher, 152.

OBLIGATIONS

Charbonnages

Aniche 1905, 500 ; Béthune 1903, 494 ; Carvin 1904, 490 ; Clarence 1903, 445 ; Drocourt 1905, 490,50 ; Escarpelle 1904, 1907 et 1909, 480 ; Ferfay 1903, 480 ; Ostricourt 1905, 460 ; [illegible] 1910, [illegible].

### LA LAINE A LONDRES

La prochaine vente publique de laine à Londres commencera le mardi 9 mai pour se continuer [illegible] ; les quantités disponibles [illegible] : New South Wales, 21.335 balles ; Queensland, 12.790 balles ; Victoria, 12.949 balles ; South Australia, 13.900 balles ; West Australia, 2.340 balles ; Tasmanian, 7.100 balles ; New Zealand, 20.[illegible] balles ; Cape, 12.340 balles. — Total [illegible] balles.

### BOURSES COMMERCIALES

Paris, 4 mai.

Le Havre, 10 heures. — Cotons (à terme). — Calmes. Ventes 2.500 balles.

Courant 98 7/8, juin 95 1/2, juil. 96 ; août 94 1/4 ; sept. 91 1/2 ; oct. 87 1/8, nov. 84 5/8 ; déc. 83 1/8 ; janv. 1912 82 7/8 ; fév. 82 3/4 ; mars 82 3/4 ; avril 82 1/2.

Cafés (à terme). — Ventes 4.000 sacs.

Courant 63 25 ; juin 63 75, juillet 64 ; août 64 ; sept. 64 25 ; oct. 63 75 ; nov. 63 50 ; déc. 63 50 ; janv. 1912 63 25 ; fév. 63 25 ; mars 63 ; avril 63.

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes. Ventes nulles.

Cafés disponibles. — Soutenus. Sans affaires cotées.

Terme. — Rappr. hausse 25 c. ; éloigné hausse 50 c.

On a vendu 3.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Brême. — Pétrole : calme. Disp. 6 50 Rm.

# BOURSE DE PARIS

du 4 Mai 1911

Les places étrangères sont lourdes, et notre marché s'inscrit aussi en réaction.

Le 3 % français cote 95,95.

Fonds d'États étrangers irréguliers. Extérieure 97,47 ; Turc 92,90 ; Russe 1 % 1906, 106,90.

Établissements de Crédit soutenus. Banque de Paris 1868 ; Comptoir d'Escompte 914 ; Société Générale 780 ; Société Auxiliaire de Crédit 645 ; Banque Franco-Américaine 510.

Chemins espagnols en réaction.

Les valeurs industrielles russes sont faibles.

Groupe cuprifère lourd. Rio 1718.

Valeurs sud-africaines en réaction.

Mines d'or mexicaines calmes. Pedrazzini 123 ; Meraldès 48,50.

L'action Nazareno y [illegible] oscille aux environs de 47,50.

La souscription aux 75.000 obligations Port de Para 5 % a obtenu un plein succès. Les souscriptions de 1 à 5 obligations reçoivent une obligation ; celles de 6 à 20, deux obligations ; celles de 21 à 30, trois obligations ; celles de 21 à 30, 4 obligations ; [illegible]

NOVEL,

[illegible], rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3 % amort. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Banq. de France | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Banque de Paris | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Comp. d'escom. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Crédit Foncier | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Crédit Lyonnais | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Société Générale | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Est | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Paris-L.-Médit. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Midi | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Nord | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Orléans | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ouest | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Transatlantique | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ottomane | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Extérieure | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Italien | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Japonais | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Portugais | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Russe | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ville Paris | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Foncières | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Communales | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| P.-L.-M. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Midi | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Nord | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Orléans | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

# BOURSE DE BRUXELLES

du 4 Mai 1911

Terme : La tendance du marché est irrégulière. Les Valeurs de Traction sont en progrès. [illegible]

[illegible]

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Rente 3 % | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Anvers 1887 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Anvers 1903 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bruxelles 1902 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bruxelles 1905 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Gand | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Lots du Congo | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Banque Nation. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Actions Congo | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Div. Tr. Brux. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Liège Tramw. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Angleur | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Cockerill | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ougrée | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |